

## COP29 : une délégation de gardiens de la sagesse effrayée

Cette Conférence des Parties sur les changements climatiques 29 devrait se concentrer sur l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs climatiques précédemment fixés, notamment la création du nouvel objectif collectif quantifié sur le financement climatique. Les pays finaliseront et soumettront leurs documents de transparence pour montrer les progrès accomplis dans la réalisation de leurs objectifs climatiques au niveau national. En 2025, les pays mettront à jour ou amélioreront leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) dans le cadre de l'Accord de Paris, et les voix des peuples autochtones doivent être entendues et intégrées dans ces mises à jour. Pour ce faire, l'engagement des peuples autochtones doit commencer dès maintenant, en 2024.

1. Mise en œuvre des fonds climatiques : les détails opérationnels et les mécanismes du nouveau fonds pour les pertes et dommages étant finalisés, nous exigeons que ces fonds soient distribués de manière équitable, en donnant la priorité aux pays en développement et aux communautés autochtones qui sont affectées de manière disproportionnée par le changement climatique. Ces fonds doivent prendre la forme de subventions et non de prêts qui ne feront qu'aggraver la colonisation financière.

2. Progrès dans les technologies vertes : À mesure que les progrès technologiques se poursuivent, nous prévoyons une adoption généralisée des technologies vertes, notamment des améliorations dans les énergies renouvelables et le stockage des batteries. Notre délégation exige que ces technologies soient transférées, accessibles et bénéfiques pour les peuples autochtones. Il est impératif que l'extraction des matériaux essentiels à ces technologies soit menée d'une manière qui respecte pleinement les connaissances et les droits des peuples autochtones. Nous insistons sur des mécanismes rigoureux pour garantir que les processus d'extraction ne génèrent aucun préjudice environnemental ou culturel. Cela comprend des consultations obligatoires et approfondies avec les représentants autochtones pour intégrer leurs points de vue et leurs besoins, un accès équitable garanti à la technologie et aux ressources, et une surveillance continue rigoureuse pour éviter tout impact négatif sur nos terres, nos moyens de subsistance et notre patrimoine culturel. L'extraction et le traitement des matériaux doivent être conformes aux normes environnementales et aux droits de l'homme les plus élevées pour éviter toute dégradation des écosystèmes et toute perturbation des modes de vie autochtones, et uniquement avec le consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones. Le bien-être et la souveraineté des peuples autochtones ne sont pas négociables, et nous exigeons une approche plus juste et sans compromis qui préserve sans équivoque l'environnement et le patrimoine culturel. Il convient de souligner en particulier que ces technologies ne doivent pas être créées par l'extraction de minéraux rares sur des terres autochtones et des sites sacrés. Nous rejetons l'écoblanchiment de l'énergie nucléaire comme solution ; le cancer dit à faible émission de carbone continue de tuer.

3. Changements économiques mondiaux : On s'attend à une transition vers des économies vertes à l'échelle mondiale, avec des investissements accrus dans les infrastructures et les industries durables. Cette transition doit inclure des programmes de transition justes et solides, car nous exigeons un soutien aux communautés et aux travailleurs, en particulier ceux des régions dépendantes des industries des combustibles fossiles. Dans de nombreux cas, les communautés autochtones ont supporté le poids de la production et des dommages causés par les combustibles fossiles, et soudainement, lorsque cette industrie n'est plus disponible, il y a un écart économique important. Bien que nous rejetons le capitalisme, nous acceptons les réparations climatiques et l'indemnisation directe des travailleurs pour les préjudices physiques, environnementaux, culturels et psychologiques qu'ils ont subis et les salaires perdus est un élément non négociable de la

Ces communautés sont alors non seulement confrontées à une dégradation de l'environnement et à des problèmes de santé, mais se retrouvent également sans revenus. Une transition juste garantit que ces personnes se recyclent et puissent travailler dans de nouvelles industries au sein d'une économie durable.

4. Accords et politiques internationaux : L'introduction ou la mise à jour d'accords et de politiques internationaux visant à accélérer la transition vers une économie durable et à faible émission de carbone est prévue. Nous exigeons que ces politiques incluent des dispositions qui protègent les droits des autochtones et favorisent des biens et des services écologiquement durables d'une manière qui respecte nos traditions et notre souveraineté. Les nations autochtones souveraines doivent être reconnues comme telles et tous les droits de prise de décision que cela implique doivent être respectés.

Notre implication et les revendications que nous formulons sont essentielles pour garantir que ces développements répondent non seulement aux défis climatiques mondiaux, mais font également progresser les droits et le bien-être des populations autochtones, en soulignant l'importance d'une coopération internationale soutenue et d'un engagement à atteindre des objectifs climatiques globaux.

Élimination progressive des combustibles fossiles – Mettre fin à toutes les subventions à l'industrie des combustibles fossiles

La suppression de toutes les subventions à l'industrie des combustibles fossiles implique un changement radical de la politique gouvernementale et économique. Les subventions qui soutiennent actuellement la production et la consommation de combustibles fossiles doivent être entièrement et immédiatement supprimées. Cette mesure vise à décourager l'utilisation des combustibles fossiles en les rendant économiquement non viables par rapport aux sources d'énergie renouvelables. Les fonds précédemment alloués à ces subventions devraient être réorientés vers le soutien des projets d'énergie renouvelable, la recherche sur les technologies durables, les réparations climatiques et l'aide aux travailleurs qui passent du secteur des combustibles fossiles aux industries vertes émergentes. Ce changement comprend également une réforme des codes fiscaux, la fin des incitations financières pour l'exploration et la production de pétrole, de gaz et de charbon, et la mise en œuvre de réglementations strictes contre les efforts de lobbying de l'industrie des combustibles fossiles.

Les pays développés devraient faire leur juste part et non seulement imposer un moratoire sur toute nouvelle expansion des combustibles fossiles sur leur territoire, avec une élimination progressive d'ici le début des années 2030 (<2034), mais devraient également fournir un financement aux pays en développement pour les aider à abandonner les combustibles fossiles et à passer à une économie alimentée par les énergies renouvelables.

Transition vers une économie verte à 80 % d'ici 2035 pour les pays développés

La transition vers une économie verte à 80 % d'ici 2035 implique une transformation importante du fonctionnement des économies, en privilégiant la durabilité et l'équilibre écologique. Cet objectif nécessiterait des investissements massifs dans les sources d'énergie renouvelables telles que l'énergie solaire, éolienne, hydroélectrique et géothermique. L'objectif est de veiller à ce que ces sources d'énergie propres représentent au moins 80 % ou plus de la consommation totale d'énergie d'ici 2030, réduisant ainsi considérablement la dépendance à l'égard des énergies renouvelables.

Les énergies fossiles sont également un facteur important. Il s'agit également d'améliorer l'efficacité énergétique dans tous les secteurs de l'économie, des processus industriels aux systèmes de chauffage et de climatisation résidentiels. Le développement des infrastructures se concentrerait sur les pratiques durables, notamment les normes de construction écologique, l'extension des réseaux de transport public pour réduire les émissions des véhicules et l'utilisation généralisée des véhicules électriques. Cette transition passe également par la promotion de la création d'emplois verts et par la mise en place de programmes éducatifs et de formations pour doter la main-d'œuvre des compétences nécessaires aux fonctions de développement durable. Les gouvernements, les entreprises et les collectivités collaboreront pour créer des politiques et des mesures incitatives favorisant une économie verte, garantissant ainsi une croissance économique à la fois inclusive et respectueuse de l'environnement.

Ces initiatives nécessitent une coopération mondiale, des cadres politiques solides, des investissements financiers importants et un engagement à surmonter les défis politiques et économiques associés à un tel programme de transformation.

En 2024, dans le cadre des efforts continus de lutte contre le changement climatique et de promotion de la coopération internationale, plusieurs événements et développements importants sont attendus. En tant que délégation indépendante des peuples autochtones, nous participons activement à ces processus, en faisant valoir nos revendications de justice et d'inclusion.

#### TRANSITION JUSTE

Une transition juste, selon une perspective autochtone, garantit que le passage à une économie à faibles émissions de carbone soit équitable et inclusif, en particulier pour nos communautés autochtones. Cette approche reconnaît les injustices historiques et actuelles auxquelles nous avons été confrontés, en soulignant la nécessité d'une justice réparatrice. Elle implique de créer des opportunités d'emplois verts qui intègrent nos connaissances et pratiques traditionnelles, d'offrir un soutien aux travailleurs qui quittent des industries nuisibles à l'environnement et de veiller à ce que nous soyons des décideurs centraux, dans le respect de notre souveraineté et de notre autodétermination. Cette transition doit favoriser la préservation de nos cultures, de nos langues et de nos traditions, en reconnaissant leur importance pour la résilience et l'identité de notre communauté. Elle met l'accent sur les initiatives menées par la communauté et la gestion environnementale, en soulignant nos contributions à la biodiversité et à la santé des écosystèmes. Les recommandations politiques comprennent la garantie de notre représentation dans les organes décisionnels sur le climat et l'énergie, l'allocation de fonds aux projets verts dirigés par les autochtones, la mise en œuvre de cadres juridiques qui protègent nos droits fonciers et la création de programmes éducatifs intégrant nos connaissances pour les emplois verts. Une transition juste, vue à travers une perspective autochtone, est à la fois durable et juste, partageant équitablement les avantages d'une économie à faibles émissions de carbone et nous donnant les moyens de nous diriger vers un avenir résilient et inclusif.

#### PERTES ET DOMMAGES

Les pertes et dommages, d'un point de vue autochtone, reconnaissent les impacts disproportionnés du changement climatique sur nos communautés autochtones. Le changement climatique nous affecte de manière unique et profonde, menaçant nos terres, nos moyens de subsistance et nos modes de vie. Reconnaisant cela, il est essentiel de développer des mécanismes équitables pour compenser ces impacts. Cela implique

impliquer activement les communautés autochtones dans la conception et la mise en œuvre de ces solutions pour garantir qu'elles sont culturellement appropriées et efficaces.

Cette approche garantit que les peuples autochtones ont accès à de nouvelles opportunités dans l'économie verte, en leur offrant des moyens de subsistance durables qui correspondent à nos valeurs et à nos traditions. Notre sagesse et nos pratiques traditionnelles, affinées au fil des siècles de vie en harmonie avec la nature, sont d'une valeur inestimable pour élaborer des solutions durables aux défis climatiques. En valorisant et en utilisant nos connaissances, nous pouvons améliorer l'efficacité des efforts d'adaptation et d'atténuation du changement climatique.

En outre, il est essentiel de préserver notre patrimoine culturel face au changement climatique. Cela implique de protéger nos sites sacrés, nos langues et nos pratiques traditionnelles qui sont menacées.

Il est tout aussi important de s'attaquer aux pertes non économiques, car la perte d'identité culturelle, de liens spirituels et de cohésion communautaire ne peut pas être mesurée en termes monétaires, mais est profondément ressentie au sein de nos communautés.

Il est essentiel de garantir un soutien juridique et politique pour protéger nos droits et promouvoir notre participation active à l'action climatique. Cela implique de reconnaître et de défendre nos droits fonciers, de fournir des ressources financières aux initiatives climatiques menées par les communautés et de créer des politiques inclusives qui reflètent nos besoins et nos perspectives.

En intégrant ces éléments, nous pouvons créer une réponse plus inclusive et plus juste au changement climatique qui honore et responsabilise les communautés autochtones. Cette approche holistique permet non seulement de s'attaquer aux impacts immédiats du changement climatique, mais aussi de construire un avenir résilient et durable pour tous.

#### CONSENTEMENT LIBRE, PRÉALABLE ET ÉCLAIRÉ (CLIP)

Le CLIP est une pierre angulaire de la relation entre les communautés autochtones et les projets de développement ayant un impact sur leurs terres et leurs cultures. Il est essentiel pour garantir que toute initiative économique, environnementale ou sociale, y compris celles liées à la transition juste et à la gestion des pertes et dommages, ne se déroule qu'avec le consentement clair des communautés autochtones concernées. Le CLIP permet aux peuples autochtones de négocier les conditions d'engagement, de protéger leur patrimoine culturel et de garantir le respect de leurs droits face aux changements et aux défis mondiaux. Ce principe doit être reconnu et mis en œuvre à l'échelle mondiale pour véritablement respecter et défendre la souveraineté autochtone et garantir leur participation active à l'élaboration d'un avenir durable.

#### DISTRACTIONS DANGEREUSES

Les fausses solutions dans le contexte du changement climatique ne sont pas seulement inadéquates : elles sont dangereuses. Ces mesures, qui semblent bénéfiques pour réduire les émissions de carbone ou atténuer l'impact environnemental, ne parviennent pas en fin de compte à s'attaquer aux causes profondes des problèmes et sont souvent

D'un point de vue autochtone, ces prétendues solutions sont particulièrement insidieuses, car elles portent souvent atteinte aux droits des autochtones et ne tiennent pas compte de la nature holistique et interconnectée des écosystèmes telle que la perçoit la sagesse autochtone.

Pour les communautés autochtones, la lutte contre les fausses solutions est urgente. Ces mesures, notamment les projets de géo-ingénierie à grande échelle, les systèmes d'échange de droits d'émission de carbone ou la production de biocarburants, entraînent souvent la dépossession des terres, la dégradation écologique et une marginalisation accrue. Elles privilégient le profit au détriment des personnes et de la nature, perpétuant ainsi un cycle de dommages environnementaux et sociaux. Cela perturbe non seulement nos pratiques durables, mais menace également notre existence même.

Les militants et dirigeants autochtones appellent à une réévaluation sévère de ces solutions « vertes ».

Nous devons dénoncer et démanteler les nouvelles formes de colonialisme environnemental qui se font passer pour des mesures de lutte contre le changement climatique. Les véritables solutions doivent intégrer les systèmes de connaissances autochtones, donner la priorité à la santé des écosystèmes et respecter la souveraineté et l'autodétermination des communautés autochtones à l'échelle mondiale. Les initiatives menées par les communautés sont essentielles pour donner aux peuples autochtones les moyens de mener la lutte contre le changement climatique selon leurs propres conditions.

La participation équitable aux processus décisionnels sur le climat n'est pas négociable. Les voix des autochtones doivent non seulement être incluses, mais aussi être au cœur de tous les forums où les politiques et les solutions climatiques sont débattues. Cela garantit que les stratégies sont non seulement techniquement efficaces, mais aussi socialement justes et culturellement appropriées.

Il est essentiel de mettre en lumière ces enjeux pour garantir que l'action climatique soit véritablement durable et juste. Il ne suffit pas de réduire l'empreinte carbone, il faut aussi respecter les droits fonciers et les pratiques traditionnelles des peuples autochtones. Notre sagesse, qui met l'accent sur la vie en harmonie avec la nature et reconnaît l'interdépendance de tous les êtres vivants, nous montre la voie à suivre. En intégrant cette perspective, nous pouvons favoriser de véritables solutions qui profitent équitablement à la planète et à tous ses habitants.

Pour s'attaquer aux fausses solutions, il faut examiner attentivement les stratégies climatiques afin de s'assurer qu'elles ne perpétuent pas les préjudices ou les inégalités. Les enjeux sont trop importants pour se contenter de demi-mesures ou de solutions trompeuses. En mettant en valeur les connaissances et le leadership autochtones, nous pouvons élaborer des approches qui s'attaquent véritablement aux causes profondes du changement climatique, favorisant ainsi un monde plus sain et plus juste pour tous. Notre avenir en dépend.

L'opposition aux systèmes d'échange de droits d'émission de

carbone est un point de mire essentiel du point de vue des autochtones, car ces systèmes promeuvent souvent une approche fondée sur le marché pour résoudre les problèmes climatiques qui peut négliger les changements systémiques plus profonds nécessaires à une véritable justice environnementale. Les marchés du carbone permettent aux entreprises et aux pays d'acheter et de vendre des droits d'émission de gaz à effet de serre. Bien qu'ils soient apparemment conçus pour réduire les émissions, ces systèmes peuvent conduire à un « colonialisme du carbone », où le fardeau de l'ajustement pèse de manière disproportionnée sur les terres et les peuples autochtones.

Les communautés autochtones soutiennent souvent que le commerce du carbone ne réduit pas les émissions globales mais déplace simplement la responsabilité des gros émetteurs vers les zones à faible développement économique. Cela peut conduire à des situations où les terres autochtones sont ciblées par des projets de compensation carbone tels que le reboisement à grande échelle, souvent sans véritable consentement ni bénéfice pour les communautés locales, perturbant ainsi les modes de vie traditionnels et provoquant un déséquilibre écologique.

L'accent est mis sur la promotion de réductions directes des émissions à la source et sur la promotion de pratiques durables qui intègrent les connaissances autochtones et la gestion de l'environnement.

Cette approche s'oppose à la simple marchandisation de la nature en tant que « puits » de pollution industrielle et met l'accent sur une gestion environnementale holistique et menée par la communauté qui respecte et préserve les cultures autochtones et l'intégrité du monde naturel.

**S'appuyant sur l'élan de la conférence de l'année dernière, notre délégation s'est engagée à approfondir notre engagement et à faire progresser une compréhension globale de la crise climatique lors de la COP29. Nous avons affiné nos principales priorités politiques pour intégrer davantage les connaissances et les pratiques autochtones dans le discours environnemental mondial. Voici comment nous prévoyons d'aborder cette que**

#### PROMOUVOIR LES MODES DE CONNAISSANCE

**AUTOCHTONES** Dans la continuité des discussions de l'année dernière, nous préconisons la reconnaissance des modes de connaissance autochtones comme une perspective alternative essentielle qui offre une vision holistique et interconnectée de la nature. Cette vision du monde est essentielle pour enrichir la gestion et la durabilité de l'environnement mondial.

#### DÉFENDRE LA PARTICIPATION DES AUTOCHTONES

S'appuyant sur les engagements précédents, notre délégation insiste sur l'importance cruciale de l'inclusion des voix et des pratiques autochtones dans l'élaboration des politiques climatiques et dans les négociations mondiales. En outre, les communautés autochtones devraient être reconnues, qu'elles soient ou non « officiellement » reconnues par les gouvernements. Nous encourageons la création de groupes de travail qui explorent des systèmes alternatifs de valorisation et d'interaction avec la nature, allant au-delà des cadres économiques conventionnels.

#### Forêts et Amazonie

En prévision de la mise à jour 2025 des Contributions Déterminées au Niveau National (CDN) dans le cadre de l'Accord de Paris, les Gardiens de la Sagesse Amazonienne, en tant qu'alliés de la Délégation des Gardiens de la Sagesse, voient la COP29 comme un moment charnière pour influencer ces politiques climatiques dans la lutte pour un avenir sain, juste et vivable. Les jeunes autochtones membres de la délégation participeront activement aux négociations, plaideront pour l'intégration des droits et des connaissances des autochtones amazoniens, feront pression sur les gouvernements nationaux et collaboreront avec d'autres organisations pour garantir que les CDN reflètent avec précision les besoins de leurs communautés. En surveillant de près le processus, ils

visé à garantir que les voix des peuples autochtones d'Amazonie soient représentées dans ces accords internationaux cruciaux sur le climat.

#### SANTÉ ET PROTECTION DES OCÉANS En

mettant l'accent sur les progrès réalisés l'année dernière, nous restons concentrés sur l'importance cruciale de la santé des océans et de la protection des récifs côtiers, en particulier autour des nations insulaires. Nos efforts continus de plaidoyer visent à établir des mesures de protection fondées sur les connaissances traditionnelles et les pratiques durables.

#### SOLUTIONS ET RÉPARATIONS POST-CROISSANCE

En nous appuyant sur les discussions de l'année dernière, nous soulignons la nécessité de solutions post-croissance et décroissance qui reconnaissent les responsabilités historiques des pays du Nord et visent à corriger les inégalités persistantes enracinées dans le colonialisme. Notre approche comprend la défense de réparations et de voies de développement durable qui s'éloignent de la dépendance aux indicateurs de croissance économique.

#### RESTAURER LA VISION DE LA PARENTÉ : LES MODES DE CONNAISSANCE AUTOCHTONES En

s'appuyant sur les réflexions de l'année dernière, notre délégation continue de remettre en question la perspective coloniale dominante de la nature, qui transforme souvent l'environnement en marchandise. Nous mettons l'accent sur la restauration d'une vision de la parenté qui considère les humains et la nature comme des parents interconnectés, et non comme de simples ressources.

Tout au long de la COP29, nous organiserons une série d'événements parallèles dans les zones verte et bleue pour promouvoir ces priorités politiques affiniées. Ces événements mettront en lumière l'action climatique menée par les autochtones, souligneront l'importance de la décolonisation et plaideront en faveur de l'équité environnementale, favorisant ainsi une plateforme de discussions significatives et transformatrices.

#### LE FINANCEMENT CLIMATIQUE DE LA COP29 À TRAVERS UNE LENTILLE AUTOCHTONE

Le financement climatique, du point de vue des autochtones, met l'accent sur la répartition équitable et culturellement appropriée des ressources pour aider les communautés autochtones à s'adapter aux changements climatiques et à en atténuer les effets. Cette perspective souligne que les mécanismes et les ressources financières doivent non seulement atteindre les communautés autochtones, mais aussi respecter leur souveraineté et leurs systèmes de connaissances traditionnels.

Accès direct et équitable au financement :

Les voix autochtones réclament un accès direct au financement climatique et plaident en faveur de processus simplifiés qui éliminent les obstacles bureaucratiques. Cela garantit que les fonds parviennent directement aux peuples autochtones, nous permettant de mettre en œuvre des solutions climatiques localisées qui sont ancrées dans leurs connaissances et pratiques écologiques traditionnelles.

Participation à la gouvernance financière :

Nos délégations autochtones soulignent l'importance d'inclure les peuples autochtones dans les structures de gouvernance des mécanismes de financement climatique. Cette inclusion garantit que les décisions de financement sont prises avec une compréhension approfondie des défis spécifiques auxquels sont confrontées les communautés autochtones et que ces décisions sont conformes aux principes d'autodétermination et de consentement.

Respecter les savoirs et pratiques traditionnels : le financement de

la lutte contre le changement climatique doit soutenir des projets qui intègrent les connaissances écologiques autochtones, dont il a été prouvé qu'elles améliorent la biodiversité et la santé des écosystèmes. Le soutien financier aux projets qui utilisent ces connaissances contribue non seulement à la résilience climatique, mais favorise également la préservation et la revitalisation des cultures autochtones.

Responsabilité et transparence : des

mécanismes doivent être mis en place pour garantir que les fonds destinés à la lutte contre le changement climatique sont utilisés efficacement et parviennent aux bénéficiaires prévus sans détournement. Les communautés autochtones doivent disposer des outils et des capacités nécessaires pour surveiller et rendre compte de la manière dont ces fonds sont utilisés, favorisant ainsi la transparence et la responsabilité.

Lutte contre les inégalités historiques : les

mécanismes de financement de la lutte contre le changement climatique doivent reconnaître et remédier aux inégalités et aux injustices historiques auxquelles les peuples autochtones ont été confrontés, notamment la dépossession de leurs terres et leur exclusion des opportunités économiques. Les ressources financières destinées à lutter contre le changement climatique doivent contribuer à corriger ces injustices, en soutenant à la fois la réhabilitation environnementale et sociale.

En se concentrant sur ces principes, le financement climatique peut servir d'outil puissant non seulement pour lutter contre les impacts du changement climatique, mais aussi pour faire progresser les droits et le bien-être des peuples autochtones à l'échelle mondiale.

NCQG

Dans le contexte du Nouvel Objectif Quantifié de Financement Climatique (NCQG), nos demandes de financement climatique équitable sont claires : la quantité et la qualité du financement climatique doivent être radicalement transformées.

Nous appelons à un financement climatique de plusieurs milliers de milliards. Le coût de l'inaction face au changement climatique dépasse de loin cet investissement. Actuellement, les guerres et les conflits reçoivent des milliers de milliards de dollars de financement, qui sont souvent utilisés pour la destruction, alors que le besoin urgent de fonds pour soutenir la régénération et la vie par l'action climatique reste sous-financé. Le dernier objectif de 100 milliards de dollars de financement climatique est terriblement insuffisant et est loin de répondre aux besoins croissants liés au climat, en particulier pour les secours en cas de catastrophe et les dommages causés par le climat.

La qualité du financement climatique doit également évoluer vers une finance sans dette et basée sur des subventions. Historiquement, 63 % des 100 milliards de dollars de financement climatique ont été sous forme de prêts, ce qui ne fait qu'aggraver le fardeau de la dette des pays vulnérables. Ce changement est essentiel, car le financement climatique doit être considéré comme un droit et non comme un mécanisme extractif axé sur le profit. Il est essentiel que le financement climatique provienne de fonds publics plutôt que d'investissements privés, afin de garantir qu'il soit

prévisibles, adéquates et accessibles. Sans cela, les besoins urgents des populations vulnérables, notamment en matière de relèvement après sinistre et de résilience climatique, resteront insatisfaits.

L'accessibilité des financements climatiques, en particulier pour les peuples autochtones et les communautés locales, reste un défi de taille. Des mécanismes tels que le Fonds vert pour le climat (FVC) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) acheminent en grande partie les fonds par l'intermédiaire d'acteurs étatiques, qui opèrent souvent au sein de structures coloniales. Cela crée des obstacles pour les communautés autochtones et les acteurs locaux qui souhaitent accéder directement aux fonds. En outre, les intermédiaires tels que les banques multilatérales de développement (BMD) introduisent souvent des complexités, des formalités administratives et des obstacles bureaucratiques qui rendent difficile pour les plus vulnérables de bénéficier des financements climatiques. Ce problème doit être résolu, car les peuples autochtones, qui sont en première ligne de la crise climatique, ont besoin d'un accès direct et simplifié à ces fonds.

Le NCQG doit placer les finances publiques au cœur de son action, les dispositions publiques devant être à l'origine de la majeure partie du financement climatique. Les finances publiques ne doivent pas seulement faire partie du paysage global des investissements, mais doivent être la principale source de financement climatique, en veillant à ce qu'elles soient réparties de manière équitable et sans alourdir le fardeau de la dette. Les pays développés ont la responsabilité particulière de réaffecter les budgets des industries néfastes, telles que les subventions aux combustibles fossiles, qui s'élèvent en moyenne à 13 millions de dollars par minute, et de réorienter ces fonds vers le financement climatique. En comparaison, les dommages climatiques coûtent actuellement à l'économie mondiale 16 millions de dollars par heure. Rien qu'en Europe, 900 milliards de dollars supplémentaires pourraient être mobilisés par le biais des taxes et en tenant les pollueurs responsables.

Enfin, le NCQG doit aborder les questions de responsabilité, de mise en œuvre, de suivi et d'impact. Qui sera responsable de la mise en œuvre et de la supervision du NCQG ? Comment les fonds seront-ils suivis et comment garantirons-nous la transparence et la responsabilité ? Et surtout, comment l'impact du financement climatique sera-t-il mesuré, en particulier pour les personnes les plus vulnérables au changement climatique ?

Répondre à ces questions sera essentiel pour garantir que le NCQG soit efficace et véritablement transformateur dans la lutte pour la justice climatique.

Version abrégée ; texte résumé sur NCQG

Le NCQG plaide pour un financement climatique de plusieurs milliers de milliards de dollars, soulignant que le coût de l'inaction dépasse de loin l'investissement initial nécessaire. Actuellement, des milliers de milliards de dollars sont alloués à la guerre et aux conflits au lieu de la régénération et de la création de vie. L'objectif de 100 milliards de dollars est insuffisant, d'autant plus que 63 % de ce financement est basé sur des prêts, ce qui alourdit la dette des bénéficiaires. Le financement climatique doit être exempt de dette et basé sur des subventions, les allocations budgétaires passant de l'aide publique au développement (APD) au financement climatique. L'accessibilité est cruciale, les fonds devant être facilement accessibles avec un minimum de formalités administratives en raison de l'urgence de la crise climatique. Une part importante du financement devrait être consacrée aux secours en cas de catastrophe et aux dommages connexes, provenant de fonds publics plutôt que de prêts ou de programmes à but lucratif. Un financement prévisible, adéquat et accessible est essentiel, avec une définition claire du financement climatique et des mécanismes de suivi améliorés

Pour surmonter les défis précédents, les communautés autochtones doivent avoir un meilleur accès à ces fonds, en tenant compte des complexités et des obstacles des mécanismes actuels tels que le Fonds vert pour le climat (FVC) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Le NCQG souligne la nécessité d'un financement public, en préconisant une approche à plusieurs niveaux où le financement public est le cœur, complété par des investissements mondiaux, ou en plaçant le financement public au centre de toutes les initiatives. Les budgets publics devraient être réorientés des subventions aux combustibles fossiles et des dépenses militaires vers le financement climatique, l'Europe ayant le potentiel de lever 900 milliards de dollars par le biais des taxes et d'un système de pollueurs-payeurs. Enfin, la mise en œuvre de ces objectifs nécessite une responsabilité claire, garantissant un suivi et une évaluation appropriés des impacts du financement climatique.

#### Des solutions au changement climatique proposées par des femmes à travers une perspective autochtone

Les solutions proposées par les femmes au changement climatique, en particulier celles issues des perspectives autochtones, permettent aux femmes de jouer un rôle central dans la gestion de l'environnement, en exploitant leurs rôles uniques et leurs connaissances culturelles profondes pour faire progresser l'égalité des sexes et la durabilité écologique. Les femmes autochtones possèdent des connaissances ancestrales sur la gestion des terres et des ressources, et leur leadership dans les initiatives menées par les femmes s'appuie sur cette sagesse pour élaborer des stratégies de résilience climatique adaptées à la culture de leurs communautés et efficaces. Ces mouvements permettent aux femmes autochtones de s'attaquer aux problèmes environnementaux locaux urgents tels que la dégradation des terres et la pénurie d'eau.

En menant des efforts sur le terrain, elles s'attaquent non seulement aux défis immédiats, mais renforcent également les capacités à long terme de leurs communautés à vivre de manière durable. Les femmes autochtones plaident pour une représentation substantielle dans l'élaboration des politiques climatiques, s'efforçant de garantir que les cadres d'action climatique intègrent les droits et les perspectives des autochtones, favorisant ainsi des politiques à la fois inclusives et équitables. Elles sont à l'avant-garde de l'intégration des connaissances écologiques traditionnelles aux pratiques modernes de durabilité, en innovant dans les approches qui minimisent les impacts environnementaux tout en renforçant la résilience des communautés. En liant l'action climatique à l'autonomisation économique, les initiatives menées par les femmes autochtones favorisent les opportunités dans les secteurs durables tels que la culture de plantes indigènes, l'écotourisme et l'artisanat traditionnel, qui soutiennent à la fois le développement communautaire et les objectifs environnementaux. Mettre l'accent sur les solutions menées par les femmes autochtones et les soutenir est essentiel pour une approche holistique et juste de la lutte contre le changement climatique, en veillant à ce que les solutions non seulement atténuent les impacts environnementaux, mais renforcent également le tissu culturel, social et économique des communautés autochtones.

#### Recommandation politique : inclusion des émissions militaires dans les émissions déterminées au niveau national Contributions (NDC)

Pour améliorer la transparence et la responsabilité dans l'action climatique, tous les pays devraient inclure les émissions provenant des opérations militaires dans leurs CDN, englobant à la fois les activités nationales et internationales. Cette inclusion devrait s'étendre au processus de bilan mondial pour assurer une évaluation complète des progrès mondiaux dans le cadre de l'Accord de Paris. Les pays doivent fournir des méthodologies détaillées pour calculer ces émissions et fixer des objectifs de réduction ambitieux et spécifiques avec des stratégies claires. Accroître les investissements dans les technologies militaires à faible émission de carbone

est également cruciale. La mise en œuvre de cette politique nécessite des modifications des lois nationales sur le climat et les opérations militaires, avec une étroite collaboration entre les ministères de l'environnement et de la défense, offrant ainsi une représentation plus précise des efforts nationaux dans les initiatives mondiales sur le climat.